

19 février 1979 Fin du monde Canada Roch "Moïse" Thériault

Moïse Thériault en Gaspésie

La terrible histoire de Roch Thériault, dit Moïse reste gravée dans notre mémoire collective. Pendant plus d'une douzaine d'années, ce gourou cruel dominera les disciples de sa secte au point de leur faire croire que la souffrance et la douleur infligées leur ouvrent les portes du ciel.

Dans le premier épisode, Roch Thériault attire à lui des jeunes à la dérive qui cherchent à donner un sens à leur vie. Rebaptisé Moïse, il se prétend prophète et prévoit la fin du monde pour février 1979.

La secte se réfugie alors dans une forêt de la Gaspésie pour échapper à la destruction. Cette fausse prédiction n'empêche pas le groupe de rester soudé même si l'alcool, la violence et la mort d'un jeune enfant entraînent la destruction de leur commune, de même que l'emprisonnement de Moïse et de plusieurs disciples.

Roch Thériault (né le 16 mai 1947 - mort le 26 février 2011²) est un dirigeant de secte et criminel canadien.

Se désignant par le nom de Moïse et prédisant la fin du monde (il l'avait déjà prédite pour le 19 février 1979)³, il dirige d'une main de fer de 1977 à 1989 la secte dont il est le fondateur, comptant 12 adultes (10 femmes et 2 hommes) et quelques enfants, tout d'abord au Québec, puis en Ontario à Burnt River⁴.

Moïse Thériault s'installe avec certains disciples au mont Éternel, une montagne juste en face du lac Sec, en Gaspésie³. À la suite d'une première arrestation, il s'achète une terre à Burnt River, en Ontario, et décide de quitter le Québec en 1984.

Il commet de nombreuses exactions sur ses disciples. Il cause des blessures mortelles à un enfant de 3 ans, en lui pratiquant une circoncision. Il punit un disciple qui maltraitait l'enfant en l'émasculant, forçant l'un de ses fils à assister à l'opération⁴. Il pratique une amputation à froid au-dessus du coude de Gabrielle Lavallée (dite « Thirtsa »)³. Ivre, il tente d'opérer à froid Solange Boilard (dite « Rachel ») avec un couteau pour lui retirer une partie de l'intestin. Cette dernière meurt après une journée d'agonie⁵. Ces deux derniers événements se sont produits à Burnt River, en Ontario.

Il est condamné à la prison à vie le 18 janvier 1993 par un tribunal de l'Ontario, pour le meurtre de Solange Boilard. Il est incarcéré au pénitencier de Dorchester, au sud de Moncton (Nouveau-Brunswick). Il continue à rencontrer certaines de ses « épouses » desquelles il aurait eu une trentaine d'enfants.

Il est retrouvé mort dans sa cellule du centre correctionnel vers 9h00 le samedi 26 février 2011. Thériault, 63 ans, aurait été victime d'une agression durant la nuit⁶.

Selon les enquêteurs, il venait d'être impliqué dans une bataille avec un autre prisonnier.

Matthew Gerard MacDonald, un Terre-Neuvien de 60 ans, est accusé du meurtre de Roch Thériault le 6 mai 2011. MacDonald est reconnu coupable du meurtre du gourou et condamné à vingt-cinq (25) ans d'emprisonnement.